

D.2016.05.25.6.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 25 MAI 2016

6 – MISSION ENERGIE
6.1 - Bilan des émissions de gaz à effet de serre de TISSEO - Mise à jour 2014 et transmission aux services de l'Etat

L'an deux mille seize, le vingt cinq mai à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M. Trautmann)	
DEL BORRELLO Marc		X (M.Grass)	
GRASS Francis	X	X (M.Keller à partir de 11h00)	
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X	X (M.Aujoulat à partir de 10h45)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
LERY Sébastien	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN			
ROUCHON Adeline		X (M.Suaud)	
SUAUD Thierry	X		

L'article 75 de la loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010 (dite loi Grenelle 2) rend obligatoire l'établissement d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre pour Tisséo et sa mise à jour tous les 3 ans.

Ce bilan dit également « bilan carbone » est réalisé selon la méthode développée par l'Ademe. Il porte sur les 6 gaz à effet de serre définis par le protocole de Kyoto : le gaz carbonique CO₂, le méthane CH₄, l'oxyde nitreux ou protoxyde d'azote N₂O, les gaz fluorés ou hydrofluorocarbones HFC, les Hydrocarbures perfluorés PFC et Hexafluorure de soufre SF₆.

L'outil Bilan Carbone de l'Ademe calcule les émissions à partir des données d'activité et les convertit en équivalent CO₂ ou équivalent carbone.

Le premier Bilan Carbone Tisséo portait sur les données d'activité de Tisséo de l'année 2011 et a été réalisé fin 2012.

Ainsi, en 2011, l'activité de TISSEO a généré aux environs de 63 000 tonnes équivalent CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre.

La mise à jour porte sur les données d'activités de Tisséo de l'année 2014 et a été réalisé fin 2015 - début 2016.

L'activité Tisséo a généré environ 64 300 tonnes équivalent CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre dont 95 % sont dus à 3 postes prépondérants :

- 60 % pour l'utilisation (carburant bus, électricité tram et métro)
- 18 % pour les déplacements des agents
- 17 % pour les immobilisations

Le bilan carbone a augmenté de 3 % entre 2011 et 2014 avec des hausses importantes sur :

- Immobilisations (du fait du développement du réseau avec l'extension tram et l'achat de matériels roulants)
- Utilisation (augmentation de la quantité de carburant, consommé du fait de l'augmentation de l'offre de service)

Et des baisses sur :

- Les déplacements des agents
- La consommation d'énergie dans les bâtiments
- Diminution des déchets

Il est intéressant de comparer le ratio Teq CO₂ / km :

- En 2011 : 63 000 Teq CO₂ pour 31,2 millions de km -> soit 2,01 Teq CO₂ / km
- En 2014 : 64 300 Teq CO₂ pour 34,0 millions de km -> soit 1,89 Teq CO₂ / km

Ainsi, l'efficacité environnementale s'est améliorée.

Le document réglementaire ci-joint est le résumé du Bilan des émissions de gaz à effet de serre Tisséo à remettre officiellement à la DREAL.

Il est donc proposé au Comité Syndical de :

- approuver le Bilan des émissions de gaz à effet de serre Tisséo (mise à jour 2014)
- autoriser M. le Président, ou son représentant, à le communiquer à la DREAL Midi-Pyrénées et à le publier sur le site Internet smtc-tisseo.fr

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20160601-20160525-6-1D- DE Date de télétransmission : 01/06/2016 Date de réception préfecture : 01/06/2016
--

Le Comité Syndical :

- entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

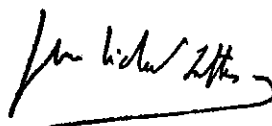
ARTICLE 1 : APPROUVE le Bilan des émissions de gaz à effet de serre Tissé (mise à jour 2014).

ARTICLE 2 : AUTORISE M. le Président, ou son représentant, à le communiquer à la DREAL Midi-Pyrénées à le publier sur le site Internet smtc-tisseo.fr

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour,
Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme
Le Président



Jean-Michel LATTES

Annexe 3 : Format de restitution pour la publication du bilan d'émissions de GES

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale :

Code NAF :

Code SIREN :

Citer les numéros de SIRET associés à la personne morale

Adresse :

Nombre de salariés :

Description sommaire de l'activité :

Mode de consolidation : contrôle financier _ / contrôle opérationnel _

Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenu ;

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources) : Voir tableau 1 ci après.

2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence.

Année de reporting : 2014

Année de référence : 2014

Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel) : R.A.S.

3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO2.

Voir tableau 2 ci après

4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2.

Voir tableau 2 ci après

5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2, si la personne morale a choisi de les évaluer.

Voir tableau 2 ci après.

TABLEAU 1

Entité	Poste	Donnée
SMTC	Tous	Toutes les données pour le site SMTC
Régie TISSEO	Immobilisations	Poids des équipements de maintenance (Garossos) et matériels roulants du tramway
	Immobilisations	Équipements informatiques (tous sites)
	Immobilisations	Poids des métros et des équipements de maintenance (BassoCambo)
	Immobilisations	Poids des équipements de maintenance (Atlanta)
	Immobilisations	Poids des équipements de maintenance (Langlade)
	Immobilisations	Surface des parkings
	Immobilisation et Hors énergie	Liste des véhicules légers et nature/quantités de fluides frigorigènes (bus)
	Hors énergie, déchets et Immobilisations	Nature et quantités de fluide frigorigènes (Métros, bâtiments) ; Quantité des déchets (Métro) ; Surface des bâtiments ; Nature et quantité des produits phytosanitaires
	Utilisation	Consommations de diesel et GNV (bus et autres véhicules)
	Énergie et Utilisations	Consommations d'énergie des bâtiments (élec, gaz et réseau de chaleur) et des matériels roulants (élec)
	Déplacements	Déplacements professionnels
	Déplacements et Intrants	Adresse des agents et nombre de repas des restaurations collectives
	Déchets	Nature et quantité des déchets

TABLEAU 2

Catégories d'émissions	N°	Postes d'émissions	Emissions de GES							Emissions évitées de GES
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	0	0	0	0	0	0	0	0
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	5	0	0	0	5	0	0	0
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	344	0	98	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous total		5	0	0	0	349	0	99	0
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	0	0	0	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous total		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	1	0	0	0	1	0	0	0
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	1 335	0	538	0
	10	Immobilisations de biens	0	0	0	0	11 062	0	2 734	0
	11	Déchets	129	0	0	0	134	356	49	-157
	12	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	13	Déplacements professionnels	25	0	0	19	45	0	14	0
	14	Franchise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	15	Actifs en leasing amont	222	0	0	0	326	0	12	0
	16	Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0
	17	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	0	0	0	0
	18	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	19	Utilisation des produits vendus	32 873	39	2	0	38 374	0	1 934	0
	20	Fin de vie des produits vendus	40	0	0	0	43	4	20	0
	21	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	22	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	23	Déplacements domicile travail	5 231	4	0	0	11 331	0	2 782	0
	24	Autres émissions indirectes	634	1	0	0	1 283	0	66	0
	Sous total		39 155	45	2	19	63 934	360	4 733	-157

6. De façon optionnelle, les émissions évitées quantifiées de manière séparée selon le format de tableau présenté ci-après, et les méthodes utilisées.

R.A.S.

7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes,

Les incertitudes utilisées sont celles de l'outil Bilan Carbone v7.2.

8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES,

FRET : Complexité trop importante pour évaluer ce poste.

9. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après :

Liste des facteurs d'émissions (FE) utilisés différents de la Base Carbone® :

Modifications de FE	
FE modifiés	source documentaire ou mode de calcul

La personne morale peut regrouper les facteurs d'émissions pour une même source documentaire ou un même mode de calcul.

Liste des PRG modifiés et explications :

Modifications de PRG	
PRG modifiés	explications

10. A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence,

R.A.S.

11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

Par ailleurs, la personne notifiée au Préfet de région les coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES :

Site internet : www.tisseo.fr

Responsable du suivi : Monsieur le Directeur Général de Tisséo-SMTC

Fonction :

Adresse : 7 esplanade Compans-Caffarelli – BP 11120 – 31011 Toulouse cedex 6

Tel : 05.67.77.80.80

Mail :

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20160601-20160525-6-1D-
DE
Département de la Haute-Garonne
Date de réception en préfecture : 01/06/2016

12. Optionnel :

Pour répondre aux missions du pôle en matière d'évaluation du dispositif, merci de compléter les éléments suivant.

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- Un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

Oui - ~~Non~~

Si oui, avec quelle méthode ? Méthode similaire (ce BEGES est le deuxième exercice).

- Une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES

TISSEO souhaite axer sa politique de réduction des GES autour de 5 axes :

- Axe 1 : Amélioration de l'efficacité énergétique des équipements fixes ;
- Axe 2 : Mise en place d'un Contrat de Performance Energétique (principaux sites) ;
- Axe 3 : Contrat Electricité verte (50%) ;
- Axe 4 : Déploiement d'un système d'éco-conduite (bus) ;
- Axe 5 : Réalisation du Plan de Déplacement Entreprises
- Axe 6 : Amélioration de l'efficacité énergétique des matériels roulants (métros) ;
- Axe 7 : Evolution à l'horizon 2025 de la flotte des bus.

Le détail des gains GES quantifiables (Axes 1 à 4) pour les différentes actions est présenté dans le rapport.

- Ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ?

~~En interne~~ - par un bureau d'études ✓

- Temps passé : 15, 5 jour/H

- Coût de l'étude : ~~Interne~~ (j/H) Externe (10 775,00 € HT)

- Durée de l'étude : 3 mois

- Les émissions ou suppressions des GES désagrégés par établissement : R.A.S.

- Option : en cas de vérification tiers partite, le certificat peut être joint au rapport : R.A.S.